

Isère

Vienne Condrieu Agglomération : 32 millions d'investissements dans les orientations budgétaires

Par **Clémence LENA** - 14 déc. 2021 à 21:35 - Temps de lecture : 2 min



Les travaux à la piscine de Saint-Romain-en-Gal représentent un investissement de 12 millions d'euros. Photo Le DL /Mourad ALLILI

En attendant le vote du budget de l'Agglo début 2022, le traditionnel débat d'orientations budgétaires de Vienne Condrieu Agglomération a été rapide, ce lundi 13 décembre au soir, [lors du conseil communautaire](#). Le vice-président aux finances, Christophe Bouvier, en a présenté les grandes lignes.

En commençant par la stabilité fiscale. À nouveau, l'intercommunalité a annoncé que les taux d'imposition resteront « aux niveaux fixés en 2018 ». En rappelant « que seulement 38 % de nos ressources

fiscales sont désormais issues des taxes dont nous votons les taux, contre 63 % en 2020 ».

Du côté des investissements, « les crédits mis en place au budget primitifs, tous budgets confondus, s'élèveront à près de 32 millions d'euros, contre 28 millions d'euros en 2021 ». Un montant record, a précisé le président, Thierry Kovacs.

Parmi les investissements cités, les chantiers du stade nautique et du site Logistirail à Saint-Romain-en-Gal, la restructuration de l'établissement d'accueil du jeune enfant de Malissol à Vienne et la rénovation des Petits mariniers à Chasse-sur-Rhône dans le domaine de la petite enfance, le raccordement d'Eyzin-Pinet à la station d'épuration Vienne Sud, la construction du parking à l'espace Saint-Germain à Vienne. Mais aussi le lancement des études relatives à la halte ferroviaire de Reventin-Vaugris, à l'extension de la déchèterie d'Ampuis, à la rénovation énergétique du bâtiment Antarès à Vienne ou encore aux schémas de l'assainissement, de l'eau potable et du numérique dans les écoles.

Une nouvelle aide pour les communes

Autre enseignement de ce débat d'orientations budgétaires : la maîtrise de la dette, a souligné le président de l'Agglo. « L'encours global de la dette de Vienne Condrieu Agglomération s'élèvera à 59,23 millions d'euros au 1er janvier 2022, contre 61,36 millions d'euros un an plus tôt, a détaillé Christophe Bouvier. L'endettement global de l'Agglo aura donc été réduit de 2,13 millions d'euros cette année. »

Enfin, les orientations budgétaires 2022 sont marquées par « l'approfondissement de la solidarité financière entre Vienne Condrieu Agglomération et ses communes membres, a poursuivi le vice-président aux finances. Elle se traduit par l'instauration d'une dotation de solidarité communautaire, dont l'enveloppe initiale sera réévaluée annuellement en fonction de l'évolution des ressources de la communauté d'agglomération.